

# Le rappel à l'ordre de Djerad sur les délais des actes d'urbanisme

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5277 - Mardi 19 janvier 2021 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/Pêche  
**Une production de 1 500 tonnes pour une demande de 5 000 par an**

La responsable de la communication d'EMA :

## «Aucune hausse des prix des tickets de métro envisagée»

**6 janvier, le coup de tonnerre au milieu de la tempête**

Par Mohamed Habili

**D**emain 20 janvier, bien des regards seront tournés vers les marches du Capitole à Washington, d'une part pour voir la prestation de serment de Joe Biden, le nouveau président des Etats-Unis, mais aussi pour ne rien perdre des troubles qui pourraient éclater aux alentours, encore que cette éventualité soit tout à fait improbable. Il y a deux jours, les partisans de Donald Trump n'ont cherché à prendre d'assaut nul autre Capitole à travers les Etats-Unis, comme le FBI, qui, on dirait pour faire oublier son peu de réactivité avant et pendant l'insurrection du 6 janvier, l'avait laissé craindre. Il y en a bien eu ici ou là des poignées de nerfs lourdement armés pour faire de furtives apparitions, et encore, à bonne distance des bâtiments publics. Même ces scènes pourraient ne pas se reproduire le jour de l'intronisation du successeur de Donald Trump, qui alors sera déjà dans sa fastueuse résidence et Q.G de Floride. S'il y a une insurrection à lancer et à conduire, c'est de là que partiront les instructions. Les choses n'arrivent en général que si l'on ne s'y attend pas. Un événement annoncé ne se produit jamais, à moins que tout le monde y conspire, une condition bien difficile à réaliser, on en conviendra.

Suite en page 3

Le président de l'Agence de sécurité sanitaire se veut rassurant

## P<sup>r</sup> Sanhadji déplore : «Les gens ont plus peur du vaccin que du virus lui-même»



PH/D. R.

Les premières vaccinations contre le coronavirus pourraient avoir lieu en Algérie avant la fin du mois courant. Le recours à l'acquisition de plusieurs vaccins contre le coronavirus est une bonne décision, indique le Professeur Kamel Sanhadji, estimant, à cet égard, que le vaccin, quelles que soient son origine et sa qualité, formera les mêmes anticorps contre le Covid-19.

Le projet de facilitation d'accès des start-up finalisé

## Yazid Benmouhoub : «Bourse d'Alger, acteur majeur dans la création des entreprises»

Encore une fois mis sur le banc

## Clap de fin pour Mahrez à City ?

Le président de l'Agence de sécurité sanitaire se veut rassurant

# Pr Sanhadji déplore : «Les gens ont plus peur du vaccin que du virus lui-même»

■ Les premières vaccinations contre le coronavirus pourraient avoir lieu en Algérie avant la fin du mois courant. Le recours à l'acquisition de plusieurs vaccins contre le coronavirus est une bonne décision, indique le Professeur Kamel Sanhadji, estimant, à cet égard, que le vaccin, quelles que soient son origine et sa qualité, formera les mêmes anticorps contre le Covid-19.

Par Louisa Ait Ramdane

Alors qu'un certain nombre de vaccins potentiels contre le Covid-19 sont mis au point, la crainte s'empare de la population dont un grand nombre rejette la vaccination. Pour rassurer les esprits, Kamel Sanhadji a affirmé que l'Agence nationale pour la sécurité sanitaire a mené des études scientifiques et techniques sur 10 vaccins qui ont été annoncés et a soumis un rapport aux autorités afin qu'elles puissent faire le bon choix. «L'Agence nationale de sécurité sanitaire a mené des études scientifiques sur dix vaccins et remis son rapport aux autorités avec les caractéristiques, l'efficacité et les processus logistiques de chaque vaccin et tout le processus logistique qui y est lié, afin de choisir le vaccin le plus approprié», a-t-il expliqué. Ce n'est pas fini, le Professeur a affirmé encore que le Comité d'experts en immunologie, formé à cet effet, a mené des études scientifiques et techniques et s'est basé sur des publications scientifiques documentées dans l'étude des caractéristiques de chaque vaccin. Au sujet du vaccin anti-Covid-19 dont l'Algérie ne s'est pas contentée d'uniformiser la marque, Pr Kamel Sanhadji a indiqué : «Nous sommes dans un état sanitaire urgent, ce qui nécessite l'acquisition de plusieurs vaccins contre le Covid-19». «Si nous étions dans une situation sanitaire normale,

choisir un seul vaccin aurait été mieux, compte tenu de l'homogénéité et de la standardisation des mesures en termes de stockage et de logistique», a justifié ses propos le Professeur sur les ondes de la Radio nationale.

Selon le même responsable, le recours de l'Algérie à l'acquisition de plusieurs vaccins contre le coronavirus est une bonne décision. Il a affirmé, à cet égard, que la solution est la multiplicité des vaccins, compte tenu de la demande mondiale qui dépasse les milliards de doses, estimant que le vaccin, quelles que soient son origine et sa qualité, formera les mêmes anticorps contre le Covid-19. «Scientifiquement, les anticorps qui se forment après la vaccination sont les mêmes au final, quelle que soit l'origine du vaccin corona, mais c'est la méthode d'accès qui varie», a-t-il expliqué encore.

Pour rassurer sur l'efficacité des vaccins anti-Covid choisis par l'Algérie, Sanhadji a déclaré que la peur du vaccin est plus importante que le virus lui-même, détaillant que les opérations de sondage menées en Europe avant le début du processus de vaccination ont montré que 60 % des Européens rejettent le vaccin. Cependant, après le début l'opération de vaccination, il a affirmé que les sondages ont montré que 64 % ont opté pour la vaccination. Il a souligné, à cet égard, qu'il est nécessaire de bien communiquer avec les citoyens et d'améliorer la méthode de com-



Ph/D. R.

munication afin de leur transmettre les bonnes idées sur le vaccin et le virus, d'autant que de nombreux citoyens ont refusé de recevoir le vaccin.

Pour conclure, il fera remarquer que les vaccins ont contribué à réduire de 50 % le nombre de décès dus aux maladies infectieuses au cours du siècle dernier, indiquant que seule la vaccination saura briser la chaîne de transmission et de propagation du virus. L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 4 décès et 259 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins qu'hier (5), portant à 2 840 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une remontée, avec 259 cas, soit 37 cas de plus par rapport au bilan d'hier (222), pour atteindre, au total, 104 092 cas confirmés.

R. N.

Le projet de facilitation d'accès des start-up finalisé

## Yazid Benmouhoub : «Bourse d'Alger, acteur majeur dans la création des entreprises»

«Nous sommes en train de travailler sur un projet visant à créer un marché, au niveau de la Bourse, qui sera dédié aux start-up avec certaines conditions. Les start-up qui auraient un business model bien établi et ayant prouvé leurs marques sur le terrain pourraient solliciter le marché financier», a déclaré, hier, le directeur général de la Bourse d'Alger. A ce propos, Yazid Benmouhoub a annoncé que le projet portant sur la mise en place de conditions d'accès simplifiées au marché boursier au profit des start-up a été finalisé et transmis aux autorités. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, il a affirmé que ce projet d'accès au financement boursier contient des conditions «beaucoup plus simplifiées» que celles mises en place pour le marché des PME, tout en précisant que des «barrières ont été prévues pour garantir la protection de l'argent des épargnants». L'introduction des start-up en Bourse se fera, selon lui, à travers notamment le Fonds d'investissement créé en octobre 2020. Celui-ci pourrait envisager son retrait du capital des start-up en sollicitant

le marché boursier. Affirmant qu'il existe un engouement «extraordinaire» des jeunes pour la création de start-up, notamment dans le domaine des technologies, il a estimé que la Bourse pourrait être un acteur «majeur» dans la création des entreprises. Tout en rappelant la mise en place, en 2012, d'un dispositif de financement dédié aux PME, le DG de la Bourse d'Alger a fait également état d'un projet en cours de finalisation pour instaurer le système de financement participatif (Crowdfunding) permettant la collecte de fonds au profit des porteurs de projets innovants. «Le Crowdfunding, qui existait déjà mais dont les textes d'application sont en attente, va booster lui aussi les start-up», a souligné l'intervenant, faisant observer que des plateformes conçues spécialement pour le Crowdfunding ont déjà été créées et n'attendent, selon lui, que «le feu vert» des autorités et la publication des textes réglementaires pour les activer. «Ceci pourrait être aussi une bouffée d'oxygène pour les start-up algériennes et nous constatons qu'il existe un potentiel extraordinaire à exploiter avec

une jeunesse capable de produire et de participer à l'effort de l'économie nationale», a-t-il souligné.

### Vers un système de cotation digitale

L'autre projet cité par le DG de la Bourse d'Alger est celui de la mise en place d'un système de cotation digitale. Ce projet, qualifié d'«éminemment important», permettra, a-t-il mentionné, d'avoir une liquidité financière sur le marché boursier. Ce projet vise dans sa première étape à la création d'une bourse virtuelle entre les intermédiaires et la Bourse d'Alger, a-t-il fait savoir. En deuxième phase, la création de «trading» et des cotations en ligne à travers les téléphones mobiles et les ordinateurs pour les actionnaires et les investisseurs est envisagée, a-t-il ajouté. «Le projet initié par le ministère des Finances avance très bien. Nous sommes en phase de finalisation et de tests. Nous espérons, si les conditions sanitaires le permettent, le mettre en ligne durant l'année 2021», a-t-il dit. S'agissant

de l'évaluation du marché boursier, il a communiqué le chiffre de 450 milliards DA de capitalisation avec 5 sociétés en cotation, soutenant que malgré la faiblesse de ce montant le pays possède un potentiel d'entreprises publiques et privées ayant les moyens et les conditions requises pour investir la place d'Alger. A ce propos, il a insisté sur les avantages du marché financier, notamment en matière fiscale, avec des exonérations d'impôts sur les bénéfices accordés par l'Etat jusqu'à l'année 2023 pour toutes les entreprises qui sollicitent des fonds. Dans ce contexte, le DG de la Bourse a proposé la relance du projet d'introduction des huit entreprises publiques initié en 2013, mais qui avait été gelé. «Nous gagnerons à mettre sur le marché boursier certaines entreprises publiques et reprendre celles qui avaient figuré sur le projet de 2013 afin de montrer le chemin pour d'autres sociétés», a-t-il suggéré, tout en faisant observer que le recours à ce moyen de financement pérenne allait soutenir la croissance et préserver les emplois ainsi que les entreprises. Meriem Benchaouia



La responsable de la communication d'EMA :

# «Aucune hausse des prix des tickets de métro envisagée»

■ «Contrairement aux rumeurs colportées, l'entreprise du Métro d'Alger n'a reçu aucune instruction du ministère des Transports ou des autorités supérieures pour modifier le prix de transport via le métro», a assuré, hier, la responsable de la communication et de marketing de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA).

Par Thinhinene Khouchi

Même si l'entreprise du métro d'Alger n'a, à ce jour, pas encore donné de date précise pour la reprise de ses activités, vu que «c'est aux hautes autorités publiques que revient cette décision», l'entreprise se dit «prête à reprendre le service et n'attend que le feu vert des autorités». En effet, dans une déclaration à une chaîne algérienne arabophone, la responsable de la communication et de marketing de l'entreprise du Métro d'Alger (EMA), Amal Barech Guermat, a révélé que «le métro a mis au point des mesures de sécurité en direction des usagers et des employés, afin d'éviter la propagation de la pandémie et ce, au niveau des différentes stations ou à l'intérieur même des moyens de transport». Selon elle, le métro est fin prêt pour recevoir ses usagers tout en adoptant un protocole sanitaire strict pour faire face au coronavirus mais attend, toujours, le feu vert des autorités publiques pour reprendre ses activités. Concernant l'augmentation des prix des tickets de métro, l'intervenante a confirmé hier qu'aucune augmentation n'est envisagée. «À ce jour, l'entreprise n'a reçu aucune instruction du ministère des Transports ou des autorités supérieures pour modi-



fier le prix du transport via le métro», a-t-elle assuré. La même porte-parole a expliqué que le prix d'un ticket de métro avant la suspension de ses services était estimé à 50 Da et restera toujours le même. Cela s'applique également aux abonnements. De son côté, le président-directeur général de Transtev Spa, Mokhtar Rezzoug, a estimé, dans un entretien accordé à la Radio algérienne Chaîne 1, que les pertes matérielles que le groupe a subies se montent à 15 milliards de dinars depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19, «dont 13 milliards pour le métro et le tramway,

ainsi que le transport via les téléphériques et télécabine». Il a assuré qu'après la reprise des autres moyens de transport, le métro et le transport via les téléphériques et télécabine est fin prêt pour reprendre le service et n'attend que le feu vert des autorités. «Après avoir levé le gel sur les transports inter-wilayas, nous avons constaté un respect total du protocole sanitaire par les voyageurs, les professionnels et les concessionnaires, ce qui facilite le travail des gestionnaires des 75 gares de transport au niveau national», a indiqué M. Rezzoug, ajoutant que «ces données sont jugées

encourageantes pour la reprise du métro, le téléphérique et télécabine, d'autant plus que toutes les dispositions ont été prises par les autorités pour reprendre le travail avec ces moyens conformément au protocole sanitaire». Enfin, M. Rezzoug a également appelé à la nécessité d'une coopération entre les concessionnaires publics et privés pour développer une nouvelle stratégie de modernisation du système du secteur des Transports et de lutte contre la concurrence aléatoire, étant donné que le transport est l'artère vitale du développement économique. **T. K.**

Dans une instruction adressée aux walis

## Le rappel à l'ordre de Djerad sur les délais des actes d'urbanisme

C'est une instruction sous forme de rappel à l'ordre que le Premier ministre a adressé aux walis, leur enjoignant d'en finir avec les blocages bureaucratiques.

Abdelaziz Djerad, face aux blocages administratifs persistants, a appelé les walis à veiller au respect des délais réglementaires pour la délivrance des actes d'urbanisme ou la notification du refus motivé par l'autorité compétente.

Selon la note du Premier ministre, les walis sont désormais appelés à mettre en place, à leur niveau, les dispositifs de contrôle et de suivi adéquats et périodiques. Pour ce faire, ils sont tenus de «mettre en place, au niveau de chaque commune et sous la responsabilité du wali ou du wali délégué, un dispositif informatisé, permettant, dans une première phase, le suivi, par les demandeurs, de l'avancement de l'instruction de leurs demandes d'actes d'urbanisme, mais aussi la formulation des recours, à travers une adresse électronique spécialement dédiée». Et en seconde phase, «permettre la numérisation des procédures d'instruction des dossiers».

Aussi, il a été indiqué que «les services de l'Etat chargés de l'urbanisme au niveau de la

wilaya doivent avoir accès à ce dispositif en vue d'un meilleur suivi». Le Premier ministre, visiblement décidé d'en finir avec des dysfonctionnements préjudiciables aux citoyens et aux opérateurs économiques, a aussi exigé d'«engager une évaluation du fonctionnement des procédures actuelles d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme au niveau des services concernés, à l'effet de tirer les conclusions sur les dysfonctionnements à l'origine des retards enregistrés et d'arrêter les mesures à prendre, en vue d'assurer le respect des délais réglementaires fixés par le décret exécutif 15-19 du 25/01/2015».

Le document spécifie, par ailleurs, que «dans ce cadre, il y a lieu d'évaluer et renforcer la ressource humaine (responsables et fonctionnaires) exerçant dans la chaîne de traitement des actes d'urbanisme et prendre les sanctions à l'encontre des personnels défaillants».

Mieux encore, le gouvernement intime aux responsables d'«exercer leur autorité de contrôle et diligenter les missions in situ, autant que de besoin, particulièrement lorsque des requêtes des citoyens leur sont adressées». Faut-il préciser que la note du Premier ministre a inclus les membres du

gouvernement, appelés, chacun en ce qui le concerne, à apporter leur appui aux secteurs de l'Intérieur et de l'Habitat, pour la mise en œuvre diligente et rigoureuse de cette instruction.

Cette note, qui se veut un coup de pied dans la fourmière, est venue suite aux doléances parvenues à M. Djerad de la part de citoyens et d'opérateurs économiques. «Des requêtes me parviennent régulièrement, émanant de citoyens et d'opérateurs économiques, concernant le non-respect, par certaines communes et wilayas, des délais réglementaires d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme, particulièrement le permis de construire et ce, en dépit de la mise en place des guichets uniques, censés permettre la réalisation de gains d'efficacité dans le traitement des dossiers tout en réservant aux demandeurs une réponse plus prompte», a-t-il expliqué. Sans langue de bois, le Premier ministre déplore qu'«en plus d'encourager les pratiques informelles, cette situation impacte négativement le secteur de la construction avec les conséquences que cela induit sur l'emploi et porte préjudice à l'attractivité économique de notre pays».

Aomar Fekrache

### LA QUESTION DU JOUR

## 6 janvier, le coup de tonnerre au milieu de la tempête

Suite de la page une

Mais quid d'un événement qui sans être proprement annoncé s'est néanmoins suffisamment développé avant l'heure H pour qu'il n'ait besoin pour éclater que d'une chiquenaude lorsque celle-ci arrive ? Le 6 janvier, il y avait deux regroupements simultanés : le premier celui des membres du Congrès au sein du Capitole, et deux kilomètres plus loin, celui des partisans du président sortant venus se faire haranguer par lui, c'est-à-dire se faire gonfler à bloc, lors d'une manifestation au mot d'ordre combien suggestif de la suite de «Marche pour sauver l'Amérique». Pour le moins, la prudence la plus élémentaire commandait de considérer comme possible que les deux rassemblements tendent à n'en faire qu'un, ce qui ne peut se faire qu'à l'initiative des membres du second, et par conséquent de prendre ses dispositions pour que le choc ou la fusion ne se produise pas. Rien de tout cela n'a alerté le FBI, la première, la plus prestigieuse des polices du monde. Réputée la plus efficace, la plus perspicace, la mieux faite et la plus intelligente de toutes. Le plus célèbre des sigles avec celui de CIA. La police dont les exploits supposés sont célébrés quotidiennement dans des feuillets diffusés dans le monde entier. Eh bien, ce même FBI n'a pas vu venir ce qui se préparait à ciel ouvert depuis plusieurs jours dans toute l'Amérique. Ce qui le jour prescrit pour son avènement n'a pas éclaté comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, mais comme un grondement plus fort au milieu d'une tempête qui en comportait plusieurs. Cela aurait été le premier acte d'un drame qui eût été en même temps son point culminant, on aurait compris que le FBI ait été pris au dépourvu. Or rarement un événement aura marché vers sa réalisation de façon aussi franche, aussi déclarée, dans un crescendo aussi régulier. En l'occurrence, il ne s'agissait pas de prévoir mais seulement de voir. Il fallait être soit aveugle, soit attentif à porter son regard ailleurs pour ne rien voir venir. Il n'est question depuis dans les médias américains que de faire le procès, de Trump bien sûr, mais aussi de ses fidèles, mais personne ne songe à demander des comptes au FBI, qui pourtant s'est comporté le 6 janvier de la façon la plus étrange qui soit.

M. H.

## Parc national d'El Kala Lancement du recensement international des oiseaux d'eau douce

LA PREMIÈRE phase annuelle de l'opération de recensement international des oiseaux d'eau nicheurs a été lancée dimanche, à partir de la localité d'Ain Allem relevant de la daïra de Dréan, (El Tarf), a indiqué le conservateur divisionnaire des forêts au Parc national d'El Kala (PNEK).

L'opération, devant se poursuivre jusqu'au 26 janvier courant, a mobilisé, outre les équipes de spécialistes, appuyées par les bénévoles, les agents du PNEK, les services des forêts ainsi que des représentants de la Direction générale des forêts (DGF), a ajouté Madjid Nebbache.

A la faveur d'un climat clémente, marqué par un soleil radieux, le coup d'envoi de l'opération de dénombrement des oiseaux d'eau a été donné depuis les retenues collinaires d'Ain Allem, a précisé la même source, signalant que ce recensement est destiné à déterminer le nombre d'oiseaux séjournant dans ces régions, où les premiers essais de goélands et de mouettes notamment ont déjà élu domicile au niveau de ce site.

Scindée en quatre phases géographiques, situées respectivement à El Tarf, Annaba, Skikda, Guelma et Souk Ahras, cette opération ciblera dans la région frontalière d'El Tarf une dizaine de zones humides dont les lacs Tonga, Oubeira, Mellah, Bleu et Noir qui se trouvent au sein du PNEK et deux autres, le marais de la Mekhada et le lac des Oiseaux en dehors, a signalé la même source.

Cette opération permettra d'«avoir une estimation globale des effectifs observés dans cette région» où le nombre et l'espèce y séjournant devraient être plus importants cette année compte tenu du niveau d'eau propice enregistré à la faveur des dernières précipitations et de la période de quiétude qui a sévi dans cette région en raison de facteurs liés à la pandémie Covid-19, a-t-on soutenu.

Différents sites formant le complexe des zones humides du PNEK seront ciblés par cette opération, entamée «dans de bonnes conditions» et a permis de dénombrer, pour cette première journée, au niveau des retenues collinaires de Ain Allem, plus de 1 100 oiseaux d'eau, dont 450 mouettes rieuses, 280 goélands leucophasés, 220 goélands bruns et le reste entre canards siffleurs, sarcelles d'hiver et canards colvert et souchet. Une vingtaine d'oiseaux migrateurs ont été également observés au barrage de Cheffia, relevant de la daïra de Boutheldja, où l'espèce dominante relevée a été la Grèbe pupille, le goéland et à un degré moindre le canard colvert, a précisé la même source.

M. O.

## Infractions au confinement sanitaire

# Saisie de 13 599 véhicules et 5 703 motos

■ Au moins 13 599 véhicules et 5 703 cyclomoteurs ont été saisis et mis en fourrière durant la période allant du 22 mars au 31 décembre 2020 dans la région sud-est du pays pour non-respect des mesures de confinement sanitaire, a révélé l'Inspection régionale de police à Ouargla.

Par Hocine H.

Les services de la sécurité publique ont ainsi saisi et mis en fourrière 13 599 véhicules, sur un total de 101 991 contrôlés, ainsi que 5 703 cyclomoteurs, sur un total de 10 406 contrôlés, pour non-respect des mesures de confinement sanitaires décrétées par les pouvoirs publics dans le cadre de la prévention contre le coronavirus (Covid-19), a affirmé le contrôleur de police, Maamar Labdi, dans une présentation du bilan d'activités de cette institution sécuritaire qui coiffe les wilayas de Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat.

Durant la même période, la police du sud-est a enregistré 13 197 infractions relatives au non-respect des heures de confinement, 874 autres aux regroupements de plus de deux personnes, 5 089 pour non-respect des mesures barrières dans les commerces et 53 317 autres pour non-port du masque, a-t-il signalé. Les services de la sécurité publique ont également mené plus de 2 300 interven-



tions, notamment de nuit, pour veiller au respect des mesures et heures de confinement.

Depuis le début de la crise

sanitaire, la Sûreté nationale a intensifié ses activités de proximité visant à sensibiliser les citoyens à la stricte application

des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie, a conclu M. Labdi.

H. H.

## Accidents de la circulation

# 3 décès et 125 blessés en 24 heures

Trois personnes sont décédées et 125 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, indique, hier, un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Le bilan le plus lourd a été déploré dans la wilaya de Mila, suite à des accidents ayant causé le décès d'une personne et des blessures à 13 autres, précise la même source. Outre les accidents de la route, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour prodiguer des

soins de première urgence à onze personnes incommodes par le monoxyde de carbone (Co) émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains de leurs domiciles dans les wilayas de Médéa, Mila, Laghouat, El Bayadh, Tiaret et Mostaganem. L'intervention des secours a, par ailleurs, permis l'extinction de six incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas d'Alger, Constantine, Oum El Bouaghi, Ain Témouchent, Béjaïa et Skikda. S'agissant, enfin, des activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué 54

opérations à travers 13 wilayas (37 communes), portant sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique, est-il ajouté. En outre, 55 autres opérations de désinfection générale ont été menées dans 15 wilayas (31 communes), ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que pour les deux opérations, 214 agents, tous grades confondus, 37 ambulances et 23 engins d'incendie ont été mobilisés, conclut la DGPC.

Maya H.

## Constantine

# Signature de trois conventions entre l'INAPI et trois établissements universitaires

Une convention de partenariat et d'échanges scientifiques a été signée dimanche entre l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi), l'université Constantine 2 Abdelhamid Mehri, l'université Frères Mentouri Constantine 1 et le centre universitaire de Mila.

Ce partenariat permettra de mettre en place un centre d'appui à la technologie et à l'innovation (Cati) dans chacun de ces établissements universitaires, dans l'objectif de promouvoir l'innovation à travers la valorisation du potentiel créatif inhérent aux domaines économiques, notamment industriel, a précisé le directeur général (DG) de l'Inapi,

Belmahdi Abdelhafid, en marge de la cérémonie de signature de cette convention, tenue à la faculté des nouvelles technologies de l'information et de communication de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine2). Au titre de cette convention, les étudiants des universités partenaires bénéficieront, en sus de l'accompagnement des encadreurs du Cati jusqu'à la concrétisation des idées innovantes, de stages de formation au sein de l'Inapi, où ils auront la possibilité d'accéder facilement à l'information technique par le biais des bases de données de cet institut, a précisé le même responsable. Les termes de ce contrat prévoient

également la tenue de journées d'étude destinées aux porteurs d'idées innovantes, dans le but de leur inculquer les méthodes d'étude analytique des besoins du marché en vue de réussir leurs projets, le développement des capacités inventives, ainsi que la formulation et la concrétisation de l'idée en un projet, a fait savoir, de son côté, le recteur de l'université Abdelhamid Mehri, Chemam Abdelouaheb.

Aussi, les étudiants affiliés au Cati jouiront de la protection de leurs projets du plagiat ou du vol scientifique à travers l'enregistrement de leur travaux et la délivrance du brevet de propriété industrielle valable à l'échelle nationale, voire internationale et

dont la durée de validité peut aller jusqu'à 20 ans, a-t-il souligné.

De leur côté, le recteur de l'université Frères Mentouri (Constantine 1), Mohamed El Hadi Latrèche, et celui du centre universitaire de Mila, Bouchelaghem Amirouche, ont insisté sur l'intérêt de cette convention dans la promotion de l'esprit entrepreneurial, l'augmentation des chances d'employabilité des étudiants promus et le renforcement de la relation de l'université avec ses partenaires socio-économiques à travers l'encouragement de la création de projets qui répondent aux besoins du marché.

Hania T.



## Industrie

# Le développement au cœur d'une rencontre entre Ait Ali Braham et le président de la CAP

■ Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, s'est entretenu, dimanche, avec le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Mohamed Nadir Bouabbes, sur les voies et moyens de développement de l'économie nationale, notamment dans le domaine industriel, indique un communiqué du ministère.

Par Salem K.

Lors de cette audience qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de membres

## Pour le paiement de sa contribution l'Iran est en contact avec le Trésor de l'ONU

LE PORTE-PAROLE du ministère iranien des Affaires étrangères, Saïd Khatibzadeh, a affirmé, dimanche, que Téhéran était en contact avec le Trésor de l'ONU concernant le retard de paiement de sa contribution en tant que pays membre aux Nations unies.

«L'Iran est depuis longtemps en contact avec le Trésor de l'ONU pour introduire un canal sécurisé à cette fin en raison du blocage de ses canaux de transfert financier par les Etats-Unis», a fait savoir M. Khatibzadeh, en réponse aux questions des journalistes, selon l'agence de presse, IRNA.

«Ces dernières années, la République islamique d'Iran, malgré les restrictions imposées par les sanctions unilatérales américaines, a constamment payé pour son adhésion aux Nations unies en ayant recours à tous canaux financiers possibles», a-t-il précisé.

Le porte-parole a rappelé que «la dernière proposition de notre pays à cet égard est le paiement via l'utilisation par les Nations unies, des ressources bloquées iraniennes en Corée du Sud, avec l'autorisation de la Banque centrale, ce qui est en cours de négociation et de coordination par le Secrétariat de l'ONU». L'Article 19 de la Charte des Nations unies stipule qu'un membre de l'ONU en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due pour les deux années complètes écoulées.

L'Assemblée générale peut néanmoins autoriser ce membre à participer au vote si elle constate que le manquement est dû à des circonstances indépendantes de sa volonté.

Au 13 janvier 2021, dix Etats Membres étaient en retard dans le paiement de leurs contributions au sens de l'Article 19 de la Charte des Nations unies, à savoir : les Comores, le Congo, l'Iran, la Libye, le Niger, la République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, la Somalie, le Soudan du Sud et le Zimbabwe.

R. E.

de la CAP, les deux parties ont examiné les voies et moyens d'insuffler une dynamique économique notamment au volet industriel, précise la même source.

Le ministre a présenté un bref aperçu de la démarche du gouvernement ainsi que les différentes mesures prises pour atteindre cet objectif.

De leur côté, les représentants de la CAP ont exposé une série de propositions dans ce sens, se disant prêts à contribuer à la relance de l'économie hors hydrocarbures en adéquation avec le programme du

gouvernement pour développer l'économie nationale, notamment en son volet industriel, ajoute la même source.

La rencontre était également une occasion pour les représentants de la CAP de transmettre les préoccupations des opérateurs économiques ainsi que les difficultés auxquelles ils font face pour réaliser leurs objectifs, notamment les obstacles dont les conséquences se sont aggravées suite à la propagation de la pandémie de Covid-19, conclut la même source.

S. K.



PH.D. R.

## CPA

# Des produits de la finance islamique dans 100 agences avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre

Des produits de la finance islamique seront introduits à travers 100 agences bancaires relevant du Crédit populaire d'Algérie (CPA) au niveau national, avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a annoncé, dimanche à Oran, le P-dg de cet établissement bancaire, Mohamed Dahmani.

Dans son allocution lors de l'inauguration de la nouvelle agence du Crédit populaire d'Algérie à Ain El Turck, en présence des autorités locales, M. Dahmani a précisé que le nombre d'agences qui assurent présentement les produits de la finance islamique a atteint 15 dont cette agence nouvellement ouverte, notant que les produits introduits par cet établissement bancaire sont entrés en service depuis deux mois.

«Ces produits de la finance islamique connaissent un grand engouement des citoyens», a affirmé le même responsable, relevant qu'en moins de deux mois il a été procédé à l'ouverture de plus de 200 comptes bancaires à ceux qui veulent bénéficier de ces offres à travers tout le pays.

Dans un autre sillage, le P-dg du CPA a fait observer que son établissement financier poursuit la mise en œuvre de la feuille de route de son plan stratégique de développement qui s'appuie sur 4 axes principaux, à savoir l'extension et la modernisation du réseau d'exploitation, rappelant que l'année 2020 a vu l'ouverture de 4 nouvelles agences et guichets bancaires, outre le

maintien de la dynamique de développement bancaire qui s'appuie essentiellement sur l'évolution positive des indicateurs de performance bancaire. Au sujet du 3<sup>e</sup> axe, l'établissement bancaire veille à la poursuite de la diversification de son offre bancaire à travers l'implémentation d'une stratégie de développement et de soutien global ciblant les petites et moyennes entreprises (PME), outre le développement des activités de services bancaires électroniques.

En ce qui concerne le «PME BY CPA» et les start-up à travers les services dits 4<sup>e</sup> axe de la stratégie, le même responsable a évoqué la nécessité de renforcer la dynamique de modernisation et de numérisation qui a démarré de manière effective à travers le parachèvement des projets «CPA» de grande envergure, à savoir le déploiement du système d'information de la banque et la généralisation du service de paiement électronique via Internet, ainsi que son activation prochaine.

A ce propos, le P-dg du CPA a fait savoir que «e-banking» via le téléphone portable et la nouvelle version du service financier bancaire à distance «CPA Mobile» ont permis l'installation de 5 300 terminaux de paiement électronique (TPE) chez les commerçants, connectés au réseau central de cet établissement bancaire, signalant la connexion en cours de 140 guichets automatiques de banque au niveau national pour remplacer les distributeurs automatiques existants (GAB) au niveau

des agences bancaires dans une première étape. Ces guichets peuvent, dans une deuxième étape, accueillir les demandes des chéquiers bancaires et cartes magnétiques à distance et autres offres, a-t-on souligné. Lors de sa visite à l'agence du CPA au centre-ville (Agence khémisti 416), M. Dahmani a procédé à l'ouverture d'un espace dédié au financement des très petites entreprises (TPE) et des start-up.

Au sujet du financement de ce type d'entreprises, le même responsable a indiqué qu'en moins de deux mois ont été réceptionnés 1 200 dossiers relatifs au financement de projets dont 900 ont obtenu l'aval, faisant remarquer que le reste des dossiers n'a pas été nécessairement refusé et a besoin d'être complété par des documents seulement. L'établissement bancaire a procédé à la commercialisation de deux gammes de produits sous l'offre «Sahel» dénommée «Sahel Nachati», destinée au financement des besoins relevant des activités normales des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-up, de même que le produit «Sahel Mahel», destiné au financement pour l'acquisition des locaux commerciaux, l'aménagement et le bail des locaux commerciaux, a-t-il souligné, ajoutant que ceci ne doit pas dépasser le seuil de l'étude des dossiers adressée par les gestionnaires des entreprises, notamment ceux qui souhaitent bénéficier du financement en 72 heures au maximum.

Samy Y.

## Métaux précieux

# Le prix de l'or à plus de 1 837 dollars l'once

Les prix de l'or se sont raffermis hier, alors que les perspectives d'une aide massive aux Etats-Unis contre le coronavirus l'emportaient sur un dollar plus fort et ont levé l'attrait des lingots en tant que couverture contre l'inflation.

Le métal jaune a augmenté de 0,6 % à 1 837,21 dollars l'once, après être tombé à son plus bas depuis le 2 décembre 2020 à 1 809,90 dollars plus tôt dans la

session. Les contrats à terme sur or américains ont progressé de 0,3 % à 1 835,70 dollars.

Selon les analystes, le marché de l'or reste relativement soutenu à ces niveaux, car la course actuelle du dollar américain a plus à voir avec une valeur refuge, plutôt qu'un pivot perceptible vers un dollar plus fort.

Ils estiment que le nouveau plan de relance économique de 1 900 milliards de dollars dévoilé

par le nouveau Président américain, Joe Biden, est bon pour l'or.

L'or est considéré comme une couverture contre l'inflation et la dépréciation de la monnaie, probablement en raison d'une forte relance. Bien que les anticipations d'inflation aux Etats-Unis aient augmenté en prévision de nouvelles mesures de relance budgétaire aux Etats-Unis, l'or n'a pas été le seul bénéficiaire, les rendements obligataires ont

augmenté et ont pesé sur l'or, affirment les analystes du marché. Les rendements du Trésor américain ont atteint un sommet de 10 mois la semaine dernière.

Parmi les autres métaux précieux, l'argent a augmenté de 1,3 % à 25,04 dollars l'once. Le platine a augmenté de 1 % à 1 083,84 dollars, tandis que le palladium a gagné 0,3 % à 2 389,89 dollars.

Amar F.

66<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Didouche Mourad

# Les anciens SMA honorent la famille du chahid et se remémorent ses hauts faits

■ L'Association des anciens scouts musulmans algériens a honoré, dimanche à Alger, la famille du chahid et héros Didouche Mourad, à l'occasion de la célébration du 66<sup>e</sup> anniversaire de sa mort au champ d'honneur.

Par Hamid H.

La cérémonie s'est déroulée au domicile familial du défunt chahid Didouche Mourad, sur les hauteurs d'Alger (El Mouradia), en présence de membres de sa famille, de représentants de la famille révolutionnaire et du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit et de membres de l'Association des anciens SMA.

Cette initiative s'inscrit, selon le commandant général de l'Association, Mustapha Saadoun, dans le cadre de la concrétisation du projet de «la mémoire de proximité» visant à contribuer à «la préservation de la mémoire collective, loin de toute forme protocolaire de commémoration, limitée générale-

ment aux conférences historiques tenues dans des salles fermées», ajoutant : «Nous essayons à travers cette activité de proximité d'inculquer l'histoire aux nouvelles générations, en favorisant le contact direct aux lieux ayant abrité les événements historiques, dans une démarche visant à renforcer l'esprit nationaliste chez les différentes franges de la société, notamment les jeunes».

Dans le but de concrétiser ces démarches, ladite Association entend organiser des activités de proximité pour faire connaître le chahid et héros Didouche via les rues baptisées de son nom à travers les wilayas d'Alger, Constantine et Skikda, en sus de la distribution de dépliants retraçant les principales étapes historiques dans la vie du Chahid.

Il est prévu également, selon le même responsable, la programmation d'une sortie sur le terrain, au lieu même où le regretté était tombé en martyr (région Smendou commune de Zighoud Youcef à Constantine), et ce, de par la lecture de la Fatiha à la mémoire du chahid et la pose d'une gerbe de fleurs sur sa tombe, au cimetière d'El Alia.



La représentante du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, Khaldi Sabrina, a relevé que cet hommage intervient dans le contexte de «la préservation de la mémoire nationale et le renforcement de l'esprit du patriotisme chez les jeunes», qualifiant cette halte de «geste de reconnaissance aux artisans de l'histoire nationale».

Evoquant le parcours militant riche du chahid Didouche, la même intervenante a appelé les jeunes à s'inspirer des héros de l'Algérie et à porter le flambeau pour hisser l'Algérie au rang des

pays développés et ce, dans le cadre de la concrétisation du serment des chouhada.

Cette commémoration était une occasion pour la famille du chahid Didouche d'exprimer «ses vifs remerciements» pour ce geste ayant permis de rappeler les qualités et hauts faits de cet héros, notamment à la faveur des témoignages de certains moudjahidine de la commune d'El Mouradia sur sa vie.

Didouche Mourad, l'auteur de la citation célèbre «Si nous venons à mourir, défendez notre mémoire», est l'un des grands

architectes de la glorieuse guerre de Libération et le plus jeune des six chefs historiques.

Né le 13 juillet 1927 au quartier de la Redoute (actuellement El Mouradia), Didouche Mourad a rejoint très tôt les rangs du Mouvement national en 1943.

En 1946, il crée le groupe des scouts «El Amal» et fut chef de la wilaya II historique (Nord constantinois).

Didouche Mourad est tombé au champ d'honneur le 18 janvier 1955 dans la wilaya de Constantine à l'âge de 27 ans.

H. H.

Skikda

## Reboisement de 5 ha de la zone humide Guerbès-Sanhadja

UNE OPÉRATION de reboisement de cinq hectares de la zone humide Guerbès-Sanhadja (Est de Skikda) a été lancée dimanche, a indiqué le conservateur de wilaya des forêts, Ahmed Bensdira.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et la Direction générale des forêts, au titre du projet du plan de gestion du complexe de zones humides Guerbès-Sanhadja, a précisé, en marge de l'opération, le même responsable.

L'objectif de ce reboisement consiste en premier à fixer les dunes de sable dans cette zone menacée par les risques d'érosion et de dégradation du couvert végétal ainsi que de réhabiliter son couvert végétal, a-t-on fait savoir. L'opération, qui se poursuivra jusqu'au reboisement de toute l'aire de 5 hectares retenus, met à contribution des associations de l'environnement, les communes concernées, la direction de la Protection civile et des bénévoles.

De 42 100 hectares de superficie, le complexe de zones humides de Gerbès-Sanhadja, classé zone humide protégée en vertu de l'article 21 de la convention internationale Ramsar, se distingue par sa biodiversité riche et exceptionnelle qui en fait une des plus belles régions naturelles du pays.

Ce complexe compte neuf zones humides de 2 580 hectares de superficie, peuplées notamment par 230 espèces d'oiseaux.

Hani Y.

Sud-est

## La couverture sécuritaire atteint 80 %

La couverture sécuritaire est estimée actuellement à 80 % au niveau de la région sud-est du pays, selon un bilan annuel (2020) de l'Inspection régionale de police à Ouargla. Assurée par un effectif de plus de 13 650 éléments, la couverture sécuritaire dans le sud-est a atteint un taux de 80 %, avec un ratio d'un policier pour 266 citoyens, a affirmé le contrôleur de police, Maamar Labdi, lors d'une présentation du bilan d'activités de cette institution qui coiffe les wilayas de Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat.

Il a indiqué, à ce titre, que la Sûreté nationale s'attelle à renforcer ses installations en vue de garantir une couverture sécuritaire totale du territoire de compétence et faire face à toutes les formes de criminalité.

Pour cela, de nouveaux sièges de sûreté, en cours de réalisation dans plusieurs communes, à l'instar de Rouissat, Taïbet et El-Hedjira (wilaya de Ouargla), In-Aménas et Debdebe (Illizi), Oued-Morra (Laghouat), Djemorah et Zribet El-Oued (Biskra), seront mis en service durant l'année en cours, a-t-il ajouté, soulignant que leur réalisation s'inscrit dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, M. Labdi a signalé une hausse des affaires liées aux atteintes aux personnes en 2020, comparativement à l'année l'ayant précédée, se traduisant par 4 307 affaires enregistrées l'an dernier, contre 4 187 affaires similaires en 2019. Des affaires concernant en majorité l'homicide, la tentative d'homicide,

les coups et blessures volontaires, la menace, la violation de domicile, les crimes contre la famille et les bonnes mœurs, ainsi que le vol et la destruction volontaire de biens d'autrui. Au registre de la lutte contre le trafic et la consommation de produits stupéfiants, M. Labdi a fait savoir qu'une quantité de plus de 170 kg de kif traité, 360 314 comprimés et 36 bouteilles de psychotropes, en plus de 9,66 grammes de drogues dures (cocaïne et héroïne) ont été saisis l'année précédente dans 1 638 affaires impliquant 2 763 suspects.

L'année 2020 a été également marquée par une hausse en matière d'affaires liées à la cybercriminalité (538 affaires en 2020 contre 401 affaires en 2019), selon M. Labdi.

Abba K.

Protection civile d'Oum El Bouaghi

## Aide médicale aux habitants des zones d'ombre de la commune de Ain Zitoun

De nombreux habitants des zones d'ombre de la commune de Ain Zitoun de la commune de Ain Zitoun (Oum El Bouaghi) ont bénéficié, dimanche, d'une aide médicale, à la faveur d'une caravane initiée par la Direction générale de la Protection civile en coordination avec les autorités locales et la Direction locale de la santé.

A ce propos, la cellule de communication de la Direction locale de la Protection civile a fait état, à l'APS, que ce convoi a

ciblé les zones d'ombre de la commune de Ain Zitoun, plus précisément dans les mechtas de Théniet El Kebch, Djerdjour, et Fom El Anba, afin de fournir des soins médicaux, en particulier aux personnes dans l'incapacité de se déplacer de leur lieu d'habitation pour aller consulter un médecin. La même source a ajouté que cette caravane médicale est composée de 5 médecins relevant de la Direction de la Protection civile d'Oum El

Bouaghi, en plus d'un médecin mandaté par la direction locale de la santé pour effectuer des examens médicaux au profit de la population concernée.

Les habitants des zones d'ombre ciblées ont ainsi pu bénéficier d'examens médicaux, de conseils et d'orientations, ainsi que certains médicaments dont les malades en avaient besoin, a-t-on souligné.

Dans le cadre de cette caravane médicale, les éléments de

la Protection civile étaient aussi chargés de transférer les cas urgents nécessitant des soins médicaux spécifiques vers les établissements hospitaliers de la wilaya, a-t-on assuré par ailleurs.

Les examens médicaux au profit des habitants des zones d'ombre vont se poursuivre à travers les 12 communes de la wilaya, à la faveur de cette même caravane, et ce, jusqu'au 22 janvier en cours, a-t-on fait savoir.

Maya H.



Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger

# Le plasticien Hachemi Ameur expose ses œuvres

■ Le carnet de voyage en Chine de l'artiste-peintre Hachemi Ameur est exposé au public algérois jusqu'au six février prochain à la galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger.

Par Abba Selles

Cette exposition, intitulée «La Chine à travers les yeux de Hachemi Ameur» se

Décès

## Le producteur américain de légende Phil Spector meurt en prison

LE PRODUCTEUR musical américain de légende Phil Spector est décédé samedi en prison, où il purgeait sa peine pour le meurtre de la comédienne Lana Clarkson, en 2003, a indiqué, dimanche, le Département pénitentiaire de Californie dans un communiqué.

Le producteur de 81 ans, connu pour ses méthodes innovantes, aux manettes derrière des succès comme l'album «*Let It Be*» des Beatles, est mort de «cause naturelle», ont indiqué les services pénitentiaires californiens, précisant qu'une autopsie serait réalisée.

New-Yorkais d'origine, Phil Spector aura régné sur les années 60 et le début des années 70, enchaînant une série de tubes, de «*Be My Baby*» des Ronettes à «*Give Peace a Chance*» de John Lennon.

Il aura inventé la technique dite du «mur de son», qui consistait à superposer plusieurs sons pour densifier la production, notamment de nombreux instruments. Phil Spector aura ainsi tiré partie des nouvelles possibilités techniques des studios durant les années 60, usant aussi de la réverbération ou du spill, un effet sonore obtenu par la captation d'autres sons dans le studio. Après avoir produit «*Let It Be*», à partir des dernières séances d'enregistrement des Beatles, puis plusieurs albums solos d'anciens membres du groupe, Phil Spector a vu son étoile vaciller à mesure qu'avançaient les années 70.

De revers musicaux en longs contentieux, il ne parviendra plus à retrouver le succès. Il sera aussi rattrapé par des troubles psychologiques chroniques, ses «*démons*», selon son expression. L'homme à la chevelure touffue était aussi connu pour sa passion pour les armes, se rendant régulièrement en studio armé. Il fera reparler de lui en 2003, avec la découverte, par la police, du corps de l'actrice Lana Clarkson dans la demeure du producteur, à Alhambra, en Californie.

Phil Spector affirmera que la quadragénaire s'était tirée elle-même une balle dans la bouche, une version taillée en pièces par l'accusation.

A l'issue de deux procès, Harvey Phillip Spector, de son nom complet, avait été condamné, en 2009, à une peine minimum de 19 ans de réclusion.

D. R.

veut un espace de partage et de souvenir démontrant les spécificités de ce grand pays et traduisant les sentiments de tout un peuple.

En effet, l'exposition est composée d'une soixantaine d'œuvres, dessins et croquis, travaillés à l'aquarelle et parfois à la gouache, réalisés en partie dans les années 1980, au moment où Hachemi Ameur était étudiant à l'Académie des arts appliqués de Pékin, puis lors d'un second voyage, en 2012, à l'occasion de l'édition des «Ateliers des peintres arabes» organisée en Chine. L'artiste-peintre a su traduire son expérience et ses sentiments sur ses tableaux, témoins des monuments touristiques, lieux de culte et belles constructions, symboles de l'architecture chinoise séculaire. De même qu'il s'est employé à informer les visiteurs des jardins et paysages naturels pittoresques de l'Empire du Milieu.

Les œuvres illustrent ainsi des aspects de la culture du pays, plusieurs croquis reprennent également les compositions et le rendu des célèbres estampes chinoises, pour ne citer que le Temple du ciel de Pékin, la Grande Muraille de Chine, le Fleuve du dragon noir, ou encore le Mausolée de l'empereur Qin Shi Huang, fondateur du premier empire unifié de l'histoire chinoise.

A travers cette exposition, l'artiste a tenté aussi de sensibiliser les jeunes quant au rôle de l'art dans la promotion des communautés et de la créativité. Il a même tenu à mettre en avant la valeur du travail chez les peuples développés.

Il a, à cette occasion, souhaité

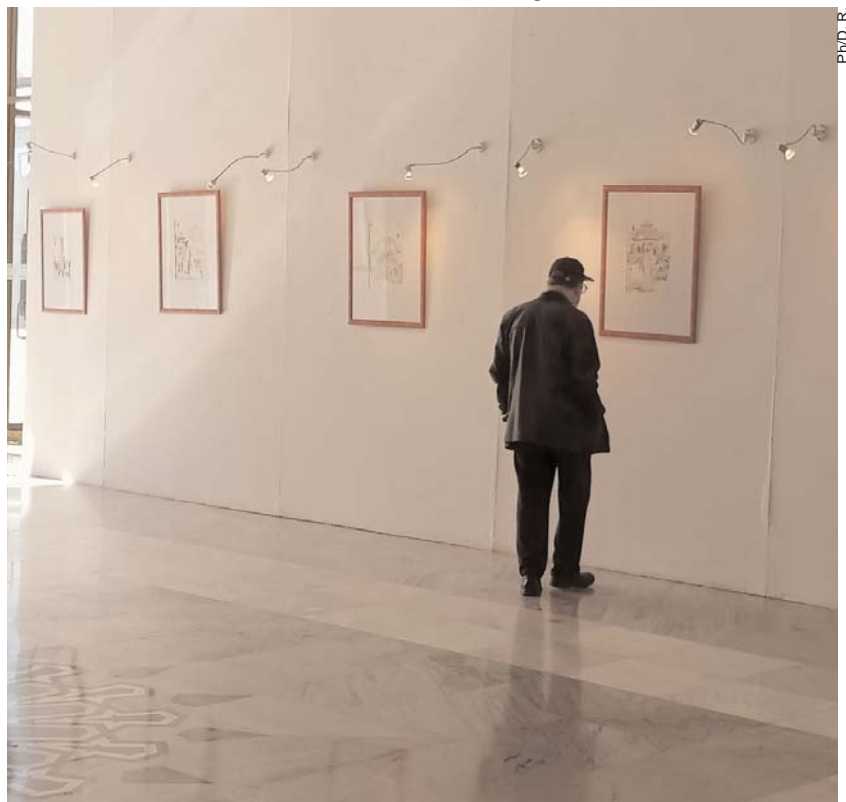


PHOTO: R.

que les étudiants des Beaux-arts effectuent une visite à l'exposition pour s'inspirer des tableaux dans la production de leurs œuvres.

Au titre de la rentrée universitaire dans les instituts d'art, l'artiste, aquarelliste et plasticien a présenté son vernissage à caractère plutôt pédagogique, au Musée public national des arts de l'enluminure, de la miniature

et de la calligraphie au palais Mustapha-Pacha ainsi qu'à l'Ecole des beaux-arts d'Alger.

Dans le cadre de sa tournée, M. Ameur est attendu d'abord à Maghnia (Tlemcen) avant de se rendre, muni de ses croquis, dans les autres villes algériennes. Né en 1959 à Hadjout (Wilaya de Tipaza), Hachemi Ameur est diplômé de l'Ecole supérieure des beaux-arts

d'Alger (promotion 1981-1985), de l'Académie centrale des Arts appliqués de Pékin (1985-1988), et titulaire d'un «Master Critique Essais» (2010-2011) de l'université de Strasbourg.

Durant sa carrière de plus de 30 années, il a exposé dans les plus grandes galeries en Algérie et dans des pays étrangers, notamment la France, les Etats-Unis, l'Iran et le Venezuela. A. S.

Musée Ahmed-Zabana d'Oran

## Des tableaux d'André Suréda présentés au public

Une exposition de tableaux du peintre français André Suréda (1872-1930), qui fut un des artistes influencés par les cultures de l'Orient, s'est ouverte dimanche à la salle du Musée national public Ahmed-Zabana d'Oran.

Cette manifestation de 15 jours propose 23 tableaux d'art de l'artiste-peintre, conservés au Musée Ahmed-Zabana, dont une partie est exposée à la salle des Beaux-Arts, a souligné la chargée de communication du musée, Leïla Boutaleb.

Cette exposition met en exergue les créations d'André Suréda qui a été influencé par les cultures de l'Orient lors de ses voyages dans plusieurs pays arabes dont ceux du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc). L'artiste s'est inspiré de la nature et a dépeint les paysages féériques de certains pays arabes dans ses œuvres expressionnistes, a indiqué M<sup>me</sup> Boutaleb.

Cette exposition, qui sera diffusée sur la page Facebook du musée, étale une

gamme de toiles portant plusieurs titres, dont «La cérémonie de mariage», «L'Oasis» et «Le bien-être d'une femme».

Dédiée à l'artiste André Suréda, cette manifestation entre dans le cadre du programme élaboré par le Musée national public Ahmed-Zabana d'Oran qui envisage d'organiser une série d'expositions de peintres ayant été influencés par les cultures orientales et ont des œuvres conservées dans les collections des Beaux-Arts.

M. K.

## Présentation de la générale de «Ennaïm fi el Djahim» Une fenêtre sur le quotidien du citoyen

La générale de la pièce «*Ennaïm Fi el Djahim*», produite par l'association culturelle «El Besma» de Skikda en collaboration avec le théâtre régional de la même ville, a été présentée, dimanche, au théâtre régional de Constantine, TRC-Mohamed-Tahar-Fergani.

Ecritre par Farouk Daoudi de Bordj Bou Arréridj et mise en scène par Aymene Ben Ahmed, cette pièce, suivie par un public

limité d'artistes et de journalistes, traite des comportements malhonnêtes des individus dans la société et dans le milieu professionnel dans une comédie noire, mettant en avant des relations sociales complexes et des conduites souvent contraires aux principes moraux. Pendant 65 minutes, l'œuvre dont la scénographie est signée par Abdeldjalil Bouloudani, met la lumière sur un psychologue et

son patient, campés par Fouad Ben Ahmed et Sohaib Aissoub. Le patient est venu «parler» de ses conflits conjugaux avec l'espoir de trouver chez son médecin, qui vit lui aussi le même problème, une issue vers un épanouissement conjugal.

Les scènes se succèdent et exposent le côté sombre de l'humain quand le psychologue tue son épouse et tente d'incriminer son patient, usant du chantage

et exploitant la détresse et la fragilité psychologique de son patient. Pour le metteur en scène de la pièce Aymene Ben Ahmed, «*Ennaïm Fi el Djahim*» a œuvré à traiter, dans un cadre artistique, un aspect de la société contemporaine et des relations complexes entre les individus, relevant que l'œuvre est la première production de l'association culturelle «El Besma» pour l'année 2021.

F. D.



Soudan

# Plus de 80 morts dans des violences tribales au Darfour

■ Des affrontements entre tribus rivales au Darfour ont fait plus de 80 morts en moins de 48 heures, selon un nouveau bilan dimanche, deux semaines après la fin d'une mission de paix dans cette région instable de l'ouest du Soudan.

Par Mourad M.

Ces violences sont les plus meurtrières depuis la fin, le 31 décembre, de la mission de paix conjointe de l'ONU (Minuad) et de l'Union africaine (UA) au Darfour, présente dans cette vaste région depuis 13 ans.

«Le nombre de morts des événements sanglants qui se sont déroulés à El-Geneina, capitale du Darfour-Ouest, a augmenté depuis samedi matin (...) s'élevant à 83 morts et 160 blessés dont des membres des forces armées», a indiqué, dimanche sur Twitter, le Comité central des médecins soudanais, proche du mouvement de contestation qui a conduit l'an dernier à la chute du président Omar el-Béchir.

L'agence officielle soudanaise Suna, citant la branche locale du syndicat des médecins, avait rapporté plus tôt un bilan de 48 morts et 97 blessés, et précisé que les affrontements se pour-

suivaient. Les heurts ont éclaté entre la tribu Al-Massalit et des nomades arabes après une dispute entre deux individus. Des milices armées de la région favorables aux nomades arabes ont ensuite attaqué El-Geneina et plusieurs maisons ont été incendiées, selon des témoins.

Khartoum a imposé depuis samedi un couvre-feu au Darfour-Ouest et le Premier ministre, Abdallah Hamdok, y a envoyé une délégation de «haut rang» pour tenter de rétablir l'ordre. Pour sa part, l'ONU a exprimé sa «profonde préoccupation» quant à ces développements violents. «Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, demande aux autorités soudanaises de déployer tous les efforts pour parvenir à une désescalade de la situation, mettre un terme aux combats, restaurer l'ordre et la loi et assurer la protection des civils», a indiqué dans un communiqué

son porte-parole, Stéphane Dujarric.

La branche locale du syndicat des médecins a appelé les autorités à «sécuriser les établissements sanitaires», avertissant que le bilan des blessés risquait vraisemblablement de s'alourdir, selon Suna. Dimanche, Abdel Fattah al-Burhane, président du Conseil souverain en charge de piloter la transition politique au Soudan, a réuni en urgence les services de sécurité sur la question. De son côté, l'Association des professionnels soudanais, l'un des fers de lance du mouvement de contestation, a indiqué que les violences s'étaient étendues aux camps de déplacés internes.

«Une partie du camp de Kerindig a été incendié, et d'importants dégâts (...) ont contraint les gens à partir», a-t-elle déclaré dans un communiqué. «Ces événements ont montré que la propagation des armes (...) est l'une des causes principales de la dégradation de la situation.»

Le Darfour connaît une recrudescence d'affrontements tribaux, qui ont fait 15 morts et des dizaines de blessés fin décembre, soit quelques jours avant la fin de la mission de paix conjointe de l'ONU et de l'UA.

Le retrait progressif des troupes de cette mission, censé commencer en janvier 2021, sera étalé sur six mois. Le gouvernement soudanais prend ainsi la responsabilité de la protection des populations de la



Ph. > D. R.

région. Le conflit au Darfour a débuté en 2003 entre forces loyales au régime du général Omar el-Béchir à Khartoum et membres de minorités ethniques s'estimant marginalisées et réclamant une répartition plus équitable du pouvoir et des richesses.

Les violences ont fait quelque 300 000 morts et plus de 2,5 millions de déplacés, essentiellement durant les premières années du conflit, selon l'ONU.

Pour lutter contre les insurgés, le pouvoir Béchir avait déployé les Janjawids, une milice armée composée essentiellement de nomades arabes, accusés de «nettoyage ethnique» et de viols. Des milliers de miliciens ont été par la suite incorporés dans les Forces de soutien rapides (RSF), un groupe paramilitaire. Si les violences ont baissé d'intensité, les affrontements restent fréquents concer-

nant l'accès à la terre et à l'eau, opposant éleveurs nomades arabes et fermiers darfouris.

Le gouvernement soudanais de transition – mis en place après la chute de l'autocrate Omar el-Béchir sous la pression d'une contestation populaire – a signé en octobre un accord de paix avec plusieurs groupes rebelles y compris au Darfour.

Après la Minuad, qui a compté jusqu'à 16 000 hommes, l'ONU restera au Soudan via une Mission intégrée des Nations unies pour l'assistance à la transition au Soudan (Minuats).

Cette mission politique aura pour tâche d'assister le gouvernement de transition, installé en août 2019 et issu d'un accord entre militaires et dirigeants du mouvement de contestation. Elle devra aussi aider à l'application des récents accords de paix dans les régions ravagées par les conflits. M. M.



## Commentaire

Lettres

Par Fouzia Mahmoudi

Les mauvaises relations entre la France et la Turquie ne datent pas du mandat d'Emmanuel Macron, même si les tensions se sont intensifiées avec le jeune président français, mais remontent déjà à plusieurs années. Cela peut être retracé au début des années 2000, lorsqu'une frange de la classe politique française s'était fortement opposée à l'entrée de la Turquie au sein de l'Union européenne, comme cela était pourtant prévu depuis des décennies. Mais ces derniers mois la mésentente entre les deux présidents a atteint son paroxysme, surtout depuis le début de la guerre sourde qui oppose Ankara à Athènes sur des gisements de gaz en mer Méditerranée. Aujourd'hui, les présidents français, Emmanuel Macron, et turc, Recep Tayyip Erdogan, sont convenus, dans un échange épistolaire, de reprendre le dialogue afin de surmonter les vives tensions entre Ankara et Paris, a indiqué cette semaine le chef de la diplomatie turque. Cité par plusieurs journaux, le ministre turc Mevlüt Cavusoglu a déclaré qu'Erdogan avait pris l'initiative d'écrire le premier à Macron afin de lui souhaiter une bonne année et de lui présenter ses condoléances après plusieurs attentats ayant visé la France l'automne dernier. «Cette semaine, nous avons reçu la réponse de Macron (...) C'est une lettre très positive dans laquelle il dit vouloir s'entretenir avec notre président et qui d'ailleurs débute en turc par *Cher Tayyip*», a poursuivi Mevlüt Cavusoglu. Selon le ministre turc, les deux dirigeants devraient avoir prochainement un entretien téléphonique ou par visioconférence, avant une éventuelle rencontre physique. Ankara et Paris ont en outre décidé d'approfondir les échanges dans certains domaines comme la lutte antiterroriste ou encore la Syrie et la Libye, deux dossiers sur lesquels la Turquie et la France ont d'importantes divergences, d'après Mevlüt Cavusoglu. La Présidence française a confirmé l'échange, sans toutefois donner d'indications sur le contenu des lettres. «Il faut maintenant des gestes tangibles d'Ankara», a indiqué l'Élysée. Tendues depuis plusieurs années, les relations entre la Turquie et la France se sont brutalement dégradées ces derniers mois, Erdogan allant jusqu'à accuser Emmanuel Macron d'*islamophobie* et mettre en cause sa «santé mentale». Le mois dernier, le président turc a qualifié Emmanuel Macron de «problème pour la France», appelant le pays à «se débarrasser» de lui. Le revirement de Recep Tayyip Erdogan intervient alors que la Turquie tente d'apaiser ses relations avec l'Europe, en raison de difficultés économiques et avant la prise de fonction du président élu Joe Biden, qui risque d'être moins conciliant avec Ankara que Donald Trump. Reste à voir si toutefois cette main tendue par Ankara ne sera pas sabotée par le caractère impulsif et provocateur d'Erdogan qui lui fait bien souvent franchir des lignes rouges et qui a réussi, ces dernières années, à ruiner les relations de la Turquie avec de nombreux pays avec lesquels elle entretenait auparavant de bons rapports. F. M.

Russie

## L'opposant Navalny attend en cellule de connaître son sort

L'opposant russe Alexei Navalny attendait en détention hier d'en savoir plus sur son sort, au lendemain d'une arrestation rocambolesque dès son retour à Moscou après sa convalescence suite à un empoisonnement présumé.

Son incarcération a suscité des condamnations de l'UE et des Etats-Unis, qui ont réclamé sa libération. Des appels rejetés par la Russie.

Charismatique militant anticorruption et ennemi juré du Kremlin, M. Navalny, 44 ans, accuse le Président Vladimir Poutine d'avoir ordonné son assassinat au poison Novitokh en août, ce que la Russie dément.

Dimanche, l'opposant est rentré dans la capitale russe, après cinq mois de convalescence en Allemagne. Il a été interpellé dès son arrivée, le FSIN, le service pénitentiaire russe, lui reprochant d'avoir violé des mesures de contrôle judiciaire en allant se faire soigner à l'étranger.

Dans la nuit, il a été transféré

de l'aéroport de Cheremetievo au commissariat de Khimki, une banlieue de Moscou, mais jusqu'ici il n'a pu voir ses avocats.

«On ne nous donne pas accès à lui, on nous dit qu'il dort», a affirmé dans la nuit sur Twitter Viatcheslav Guimadi, directeur juridique de l'organisation de M. Navalny, le Fonds de lutte contre la corruption (FBK).

Selon ses partisans, il pourrait voir ses conseillers après 09h00 (06h00 GMT).

Le FSIN a indiqué que l'opposant resterait en détention jusqu'à une audience devant un tribunal dans un lieu et à une date encore indéterminés.

Le service pénitentiaire avait prévenu jeudi que M. Navalny serait arrêté à son retour pour avoir violé le contrôle judiciaire qui lui était imposé dans le cadre d'une peine de cinq ans de prison avec sursis pour détournements de fonds et que l'opposant juge politiquement motivée.

Il est aussi visé depuis fin décembre par une nouvelle enquête pour escroquerie, car

suspecté d'avoir dépensé pour son usage personnel 356 millions de roubles (3,9 millions d'euros) de dons.

Son retour dimanche a été agité, des dizaines de ses partisans, venus à l'accueillir à l'aéroport de Vnoukovo, ayant été arrêtés par les forces anti-émeute.

Puis l'avion de M. Navalny, accompagné de nombreux journalistes, a été dérotté à la dernière minute vers Cheremetievo.

Son interpellation et sa séparation de son épouse Ioulia, au contrôle de passeports, se sont déroulées sous les objectifs de nombreuses caméras.

En s'envolant pour Moscou, Alexei Navalny s'était dit «très heureux» de rentrer et avait assuré n'avoir peur de rien. «On va m'arrêter ? Ce n'est pas possible, je suis innocent», avait-il ironisé.

L'ONG Amnesty International a estimé qu'Alexei Navalny était désormais un «prisonnier de conscience», victime d'une «campagne implacable» des autorités russes.





Bilal Dziri

## «Mon engagement avec le NAHD est sur la bonne voie»

L'ENTRAÎNEUR Dziri Billel a affirmé dimanche que son engagement avec le NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football) pour succéder à Nadir Leknaoui était «sur la bonne voie». «J'ai donné mon accord de principe pour diriger le Nasria. Il reste quelques détails à régler dans les prochaines heures avant d'officialiser mon engagement. C'est sur la bonne voie», a indiqué Dziri à l'APS. Dziri (48 ans) a quitté le CA Bordj Bou Arréridj la semaine dernière, à l'issue de la lourde défaite concédée dans le derby des Hauts-Plateaux face à l'ES Sétif (1-5), enfonçant un peu plus le club lanterne rouge du championnat dans les pro-

fondeurs du classement. De son côté, Nadir Leknaoui a fait les frais du mauvais départ des «Sang et or», incapables de s'imposer jusqu'au match à domicile face à l'ASO Chlef (1-0), dans le cadre de la 7<sup>e</sup> journée de championnat. Sous la houlette de l'entraîneur-adjoint Ali Boudjemaâ, le NAHD a battu l'ASO avant de s'incliner vendredi en déplacement face à la JS Saoura (2-1), dans le cadre de la 8<sup>e</sup> journée. Dziri, qui avait dirigé son club formateur à trois reprises auparavant, dont deux fois en tant qu'adjoint, devrait faire son retour lors de la réception du NC Magra, à l'occasion de la 9<sup>e</sup> journée.

Paradou AC

## Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Hakim Malek

La Paradou AC a annoncé dimanche avoir trouvé un accord pour une séparation à l'amiable avec l'entraîneur Hakim Malek, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football dans un communiqué.

«A l'issue d'une réunion entre les dirigeants du Paradou AC et l'entraîneur M. Malek, marquée par un esprit de respect mutuel, d'objectivité et de convivialité, il a été convenu d'un commun accord de mettre fin à la relation contractuelle qui lie le coach au club», a indiqué le PAC sur sa page officielle Facebook. Hakim Malek (48 ans) avait été désigné à la barre technique du PAC en

août dernier, en remplacement du Portugais Francisco Alexandre Chalo.

«A cet effet, le président du club a tenu à remercier M. Malek pour son engagement, son sérieux, et les efforts qu'ils a consentis durant l'exercice de sa mission, en lui souhaitant le meilleur pour l'avenir de sa carrière», a conclu le club algérois. Ainsi, Hakim Malek devient le 12<sup>e</sup> entraîneur de l'élite à quitter son poste depuis le début de la saison. Au terme de la 8<sup>e</sup> journée, le PAC qui reste sur un match nul samedi en déplacement face au NC Magra (0-0), pointe à la 11<sup>e</sup> place du tableau avec 9 points, en compagnie du RC Relizane.

Fédération algérienne de rugby

## L'AG Ordinaire le 23 janvier à Alger

LA FÉDÉRATION algérienne de rugby (FAR) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2020 le 23 janvier (10h00), au siège de l'instance à Bologhine (Alger), a appris l'APS, dimanche, de son président, Sofiane Ben Hassan. Plusieurs points sont inscrits à l'ordre du jour de cette AGO qui marquera la fin du mandat olympique 2017-2020, notamment l'approbation du procès-verbal (PV) de l'AGO de 2019 ainsi que l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2020.

Il est également attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes et la constitution des commissions de candidature et de recours en vue de l'AG électorale qui aura lieu le 7 février au siège de la FAR.

«Cette AGO entre dans le cadre du processus d'affiliation de la FAR en tant que membre permanent de la World Rugby, car notre fédération est considérée comme membre associé depuis le 22 mai 2019», a déclaré à l'APS Sofiane Ben Hassan, président de la FAR.

La World Rugby avait officiellement approuvé, en mai 2019, l'adhésion de la FAR en tant que membre associé, mais l'Algérie devra attendre deux ans pour devenir membre permanent au sein de la Fédération internationale, une condition indispensable pour disputer la phase des éliminatoires, qualificative pour la Coupe du monde de 2023 en France.

«Devenir membre permanent de la Fédération internationale constitue une reconnaissance aux efforts accomplis par le bureau fédéral, les présidents de clubs ainsi que les conseillers techniques régionaux depuis 4 ans», a dit Ben Hassan qui a annoncé son intention de briguer un second mandat à la tête de la FAR. «Notre adhésion en tant que membre permanent de la World Rugby nous donnera un nouvel élan afin de poursuivre la politique de développement du rugby sur le territoire national, mais aussi à notre sélection nationale senior, en course pour la participation à la Coupe du monde 2023 en France», a conclu Ben Hassan.

Encore une fois mis sur le banc

## Clap de fin pour Mahrez à City ?

■ Tout porte à croire que la star de la sélection nationale algérienne, Riyad Mahrez, changera d'air lors du prochain mercato hivernal et ne poursuivra pas son aventure avec Manchester City en raison de sa marginalisation par son entraîneur espagnol, «le philosophe» Josep Pep Guardiola, qui continue à ignorer son talent.



Mahrez attend un meilleur sort

Par Mahfoud M.

En effet, l'Espagnol l'a, encore une fois, mis sur le banc de touche lors de la réception de Crystal Palace, dans une rencontre qui s'est terminée sur le score sans appel de (4-0) en faveur des Sky Blues qui se relancent dans la course au titre, surtout après le nul des deux autres concurrents, le leader, Manchester United, et son dauphin, Liverpool. Guardiola a titularisé Gabriel Jesus dans l'axe, Sterling à gauche et David Silva à droite, laissant Mahrez sur le banc tout le long de la ren-

contre. Régulièrement aligné en début de saison en championnat, Mahrez n'a connu qu'une seule titularisation sur les six derniers matchs, restant à trois reprises sur le banc. Plus inquiétant, il ne s'est pas montré décisif depuis son triplé face à Burnley le 28 novembre dernier. Il est clair que cette situation ne plaît pas à l'attaquant algérien qui aurait souhaité jouer plus régulièrement, surtout que cela influe négativement sur son état psychologique. A rappeler que Guardiola avait déjà abordé ce sujet et le fait qu'il laisse Mahrez, trop souvent, sur le banc de touche, indiquant que ce dernier

mérite de jouer plus régulièrement mais qu'il y avait aussi d'autres joueurs qui méritaient aussi d'avoir du temps de jeu et c'est pour cela qu'il fait tourner son effectif en donnant la chance à d'autres d'évoluer dans le onze de départ. Toutefois, cette option ne joue pas en faveur de Mahrez qui mérite un meilleur sort et devrait jouer plus de matchs pour être prêt pour les matchs de la sélection nationale, d'où le fait qu'il pense sérieusement à changer d'air et à opter pour un club qui lui permette de jouer plus régulièrement.

M. M.

Décidée par la FAF pour les clubs de Ligue 1

## Ouverture d'une période de transfert du 25 au 31 janvier

UNE NOUVELLE période de transfert sera ouverte du 25 au 31 janvier pour les vingt clubs professionnels qui composent le championnat national de Ligue 1, a annoncé, dimanche, la Fédération algérienne de football (FAF). La décision a été prise lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, pendant laquelle il a été décidé également de plafonner les contributions des sociétés sportives par actions (SSPA) et les profits des clubs sportifs amateurs (CSA). Concernant la nouvelle période d'enregistrement, elle a été autorisée par la Fédération internationale de football (Fifa) en raison des désagréments préalables, liés à la pandémie de nouveau coronavirus, explique la FAF. Durant cette période, les clubs pourront augmenter le nombre de licenciés seniors à 28, dont deux licences pour les joueurs étrangers. Sont concernés par cette mesure les joueurs algériens évoluant dans les championnats étrangers et les joueurs étrangers, selon la réglementation en vigueur, concernant le nombre de joueurs étrangers par club. Afin de sauvegarder l'intégrité de la compétition, les mutations entre clubs algériens seront strictement interdites, sauf en ce qui concer-

ne les joueurs qui n'ont pas été enregistrés (dans les délais) pendant la première période d'enregistrement et qui peuvent donc être qualifiés. Selon la FAF, la période d'enregistrement de la fin de la phase aller sera maintenue et ses dates seront communiquées ultérieurement aux clubs professionnels de Ligue 1 par la Ligue de football professionnel (LFP). Par ailleurs, concernant le plafonnement des contributions des SSPA et des profits des CSA, l'instance fédérale a annoncé qu'une copie de la convention liant le CSA à la SSPA sera exigée aux clubs professionnels, conformément au décret exécutif N.15-73 du 16 février 2015, déterminant les dispositions applicables au club sportif professionnel et fixant les statuts-types des sociétés sportives commerciales. Néanmoins, et pour éviter toute mésentente entre le CSA et la SSPA concernant les modalités de signature de la convention, notamment celles relatives à la contribution financière de la SSPA au profit du CSA, ladite contribution est plafonnée à 50 % du budget annuel moyen des trois derniers du CSA, approuvé par le commissaire aux comptes et adopté par l'Assemblée générale.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Le général de corps d'Armée, chef d'état-major en 3<sup>e</sup> RM

## Saïd Chanegriha supervise un exercice tactique avec munitions réelles

LE GÉNÉRAL de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, hier en 3<sup>e</sup> Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulé «Hazm 2021», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Au deuxième jour de sa visite en 3<sup>e</sup> Région militaire, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, a supervisé l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulée "Hazm

2021", dans le cadre de l'évaluation de la Phase I du programme de préparation au combat pour l'année 2020/2021», précise la même source. Cet exercice tactique vise «l'évaluation des aptitudes au combat des unités engagées et l'entraînement des commandements et des états-majors à la préparation, à la planification et à la conduite des opérations dans des circonstances très proches de la bataille réelle».

R. N.

Ain El Beida

## Covid-19 : suspension des cours dans un CEM

UNE SUSPENSION «temporaire» des cours au collège d'enseignement moyen (CEM) Zerara-Salah, dans la commune d'Ain El Beida (wilaya d'Oum El Bouaghi) a été décidée par la commission sanitaire de la wilaya, présidée par le chef de l'exécutif local, Zineddine Tibourtine, après la détection de cas confirmés de contamination au coronavirus, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale de l'Éducation.

«Six cas confirmés de Covid-19 (3 enseignants et 3 adminis-

trateurs) ont été signalés dans cet établissement scolaire», a précisé à l'APS le chargé de l'information auprès de la direction locale de l'Éducation, Achour Demane Debih.

Les cours devront reprendre au CEM Zerara-Salah «d'ici au début de la semaine prochaine», après l'achèvement des opérations de désinfection et le renforcement des mesures sanitaires nécessaires pour la sécurité des employés et des scolarisés, a ajouté le même responsable.

M. L.

Huile d'olive à M'sila

## Production abondante, mais commercialisation difficile

LA PRODUCTION d'huile d'olive à M'sila, reflétée par une augmentation successive jusqu'à atteindre lors de la présente saison agricole deux millions de litres contre 1,7 million de litres en 2020, achoppe, toutefois, sur le problème de «professionnalisme» dans sa commercialisation tant au plan local qu'international, a-t-on relevé à la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Cette importante production, a-t-on précisé à la DSA, est le résultat du pressage de 400 000 quintaux d'olives au niveau de 11 huileries sur les 15 que compte la wilaya, lesquelles se chargent de la transformation de 50 % de la production locale d'olive, tandis que le reste est pressé dans les huileries de wilayas voisines, à l'instar de Bouira, Blida et Tizi-Ouzou. La hausse de la production d'olive, d'année en année, a été constatée, selon les services agricoles de M'sila, en dépit de la cessation d'activité de trois huileries en raison de nombreux facteurs, dont le manque de maîtrise des techniques inhérentes à l'extraction de l'huile d'olive pour certaines et l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée ou d'une rentabilité insuffisante, pour d'autres. Pourtant, a-t-on ajouté, les campagnes

annuelles de vulgarisation agricole sont organisées au profit des producteurs d'huile d'olive, visant à anticiper certaines erreurs régulièrement enregistrées et qui affectent la qualité de l'huile d'olive, notamment le non-respect de la période propice à la récolte des olives destinées au pressage, dont la couleur ne doit être ni verte ni noire.

Les services agricoles ont également souligné la nécessité d'éviter de gauler les oliviers pour faire tomber ses fruits dans un filet placé sous l'arbre, estimant que «la méthode consistant à battre l'olivier par une longue perche nuit aux olives et à la qualité de l'huile». Il est également fréquemment conseillé aux oléiculteurs de ne pas recourir aux sacs en plastique pour entreposer les olives car cela occasionne de l'humidité et conduit au pourrissement des fruits et, par conséquent, l'huile d'olive extraite sera de mauvaise qualité.

Un résultat similaire est également obtenu dans le cas où l'intervalle de temps entre la récolte des olives et leur pressage atteint jusqu'à deux semaines au lieu des 72 heures au cours desquelles les olives doivent être obligatoirement pressées.

Maya H.

## Tunisie: 10e anniversaire de la chute de Ben Ali



Djalou@hotmail.com

Cour d'Alger

## Le procès en appel du DG d'Ennahar reporté au 1<sup>er</sup> février

■ La Cour d'Alger a décidé, hier, de reporter au 1<sup>er</sup> février prochain le procès en appel du directeur général du groupe médiatique Ennahar, Mohamed Mokaddem, dit Anis Rahmani, poursuivi pour enregistrement et diffusion d'une communication téléphonique qu'il a eue avec un officier supérieur de l'Armée.

Par Omar H.

### garde placé en détention provisoire

Le 15 novembre 2020, une peine d'emprisonnement de cinq ans de prison ferme, assortie d'une amende de l'ordre de 100 000 DA a été prononcée par le tribunal de Bir Mourad Rais (Alger) à l'encontre du directeur général du groupe Ennahar. Le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais avait requis une peine de 10 ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA.

### El Khroub : l'agresseur d'un médecin de

L'agresseur d'une femme médecin de garde exerçant dans l'Établissement public hospitalier d'El Khroub (Constantine) a été placé en détention provisoire pour «violence envers un professionnel de la santé», fait prévu et puni par l'article 149 bis de l'ordonnance 20-01 modifiée et complétée portant code pénal, indique le parquet près le tribunal d'El Khroub, dimanche, dans un communiqué. «Le 15 janvier courant, une femme, médecin de garde à l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'El Khroub, a été agres-

sée par un patient (âgé de 25 ans) et suscité l'intervention de la police judiciaire compétente pour arrêter le suspect, diligenter une enquête préliminaire et l'auditionner». Le suspect a reconnu avoir agressé une femme médecin sans pour autant révéler les raisons de son acte, rapporte la même source, précisant que la victime avait présenté, elle, un certificat médical portant incapacité de travail de 15 jours. «Le suspect a été traduit devant le tribunal correctionnel d'El Khroub conformément aux procédures de comparution immédiate», a conclu le communiqué.

O. H.

Tizi Ouzou/Pêche

## Une production de 1 500 tonnes pour une demande de 5 000 par an

LES SERVICES de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Tizi Ouzou ont enregistré une dizaine de dossiers de demande d'investissement dans ce secteur, a indiqué, hier, le directeur local, Belaid Abdelhafidh. La priorité sera accordée aux demandeurs d'acquisition des grands bateaux permettant la pêche hauturière, car la bande côtière enregistre depuis plusieurs années une surpêche, d'où le gel de l'utilisation des petits métiers, a expliqué Belaid Abdelhafidh qui s'exprimait sur

les ondes de la radio locale. Dans le même sillage, le même responsable a souligné le début du développement du domaine de construction navale, faisant état de l'implantation de deux constructeurs à Azeffoune dont l'un d'eux a commencé la réalisation de thoniers. Interrogé sur la hausse des prix du poisson enregistrée ces dernières semaines, le directeur de la pêche de la wilaya de Tizi Ouzou a mis en avant la période hivernale durant laquelle il y a moins de sorties en mer. Selon lui, la rareté du poisson en cette période

de l'hiver considérée comme «hors saison» est à l'origine de cette flambée, en plus du phénomène de l'inflation, rappelant que la production annuelle de la wilaya ne dépasse pas les 1 500 tonnes alors que la demande en ressources halieutiques est de 5 000 tonnes. Pour Abdelhafid Belaid, l'acquisition prochaine de deux thoniers de plus de 30 mètres, qui s'ajoutent au premier mis en exploitation, permettra d'augmenter la production, d'autant plus que le cap sera désormais sur la pêche au large.

Hamid M.

Mascara

## Un mort et trois blessés dans un accident de la circulation

UNE PERSONNE est morte et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier au centre-ville de Mascara, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit à 1

heure du matin, suite au dérapage d'un véhicule avec à son bord les victimes, qui a percuté dans sa course un local du centre-ville de Mascara, a-t-on indiqué. Les éléments de la Protection civile ont prodigué les premiers soins aux trois blessés âgés entre 22

et 35 ans sur le lieu de l'accident. Ils les ont ensuite évacués vers les urgences médico-chirurgicales de l'hôpital «Meslem-Tayeb» et déposé le corps de la victime, âgée de 45 ans, à la morgue, selon la même source.

M. O.